



## **Méditerranée 2030 : Pour une vision commune de l'avenir de la Méditerranée**

### **Les perspectives sectorielles**

La Méditerranée s'envisage non seulement par le degré d'interrelations entre les États qui la bordent et avec le reste du monde, mais aussi par les grands enjeux auxquels elle est confrontée. De ce point de vue, il est indispensable, comme l'a fait le rapport Méditerranée 2030, de décliner thématiquement la prospective méditerranéenne.

Une approche thématique court néanmoins le risque d'être difficile à réconcilier dans des scénarios globaux. Une solution consisterait à fonder les perspectives sectorielles sur les scénarios globaux identifiés : quels sont par exemple les futurs énergétiques en fonction d'un scénario d'intégration profonde ou de fragmentation régionale ?

Dans le cadre de ce projet, cinq thématiques transversales ont donc été privilégiées : la sécurité alimentaire et le développement rural ; l'emploi et le capital humain ; la mobilité et les migrations ; les enjeux environnementaux ainsi que l'énergie et le changement climatique.

Elles intégreront ensuite les scénarios régionaux esquissés au cours du projet.

La répartition du pilotage des perspectives thématiques est la suivante :

- Énergie : Observatoire Méditerranéen de l'Énergie - OME
- Capital humain : Forum euro-méditerranéen des Instituts des Sciences économiques - FEMISE
- Population et mobilités : Consortium of Applied research on International migration - CARIM en collaboration avec Hervé Le Bras (EHESS)
- Sécurité alimentaire et agriculture : Centre international des Hautes études agronomiques méditerranéennes - CIHEAM
- Environnement

### **L'énergie et le changement climatique**

Prospective sectorielle pilotée par Mme Houda Allal, Directrice du développement stratégique à l'OME.

#### **Objectifs**

Une réflexion prospective sur l'énergie et le changement climatique à l'horizon 2030 sera menée en tenant compte des effets des dégradations environnementales (changement climatique notamment), de la croissance économique et démographique, de la modification des modes de vie consécutive à l'augmentation du revenu. L'OME s'attachera également à établir les perspectives chiffrées de la production et de la demande énergétique en Méditerranée à l'horizon de 2030, ainsi qu'à identifier les implications en termes de sécurité des approvisionnements (en tenant compte des évolutions internationales en particulier sur la formation des prix) et les conséquences sur l'activité économique, les revenus et l'emploi de ces évolutions.

#### **Contexte**

Le projet d'Union pour la Méditerranée entend particulièrement contribuer à l'élaboration d'une vision énergétique commune autour du bassin. Les perspectives énergétiques dans la région anticipent un fort accroissement de la demande, essentiellement fondé sur les hydrocarbures. Faire face à ces besoins impose de répondre à des défis de long terme en termes de disponibilité d'énergie, d'infrastructures nécessitant de très lourds investissements, d'impact sur l'environnement, etc.

Comme en matière agricole, les complémentarités et les divergences sont patentées entre pays exportateurs et importateurs, entre pays en rattrapage et en hausse démographique ayant des besoins énergétiques croissants et une Europe vieillissante et à très haut revenu, soucieuse de concilier préservation des consommations et de l'environnement. Or si la production énergétique de la Méditerranée est amenée à s'accroître en 2030 (+ 20% pour le pétrole, doublement pour le gaz), cette production sera concentrée dans quatre pays sud et est méditerranéens (Algérie,

Egypte, Libye, Syrie) et ne compensera pas la hausse très rapide de la demande, en particulier au Sud, renforçant la dépendance énergétique.

Dans cette perspective, le premier enjeu, strictement économique, associe sécurité des approvisionnements énergétiques pour garantir le bon fonctionnement des sociétés et des marchés, recettes pétrolières et gazières pour les pays exportateurs, prix mondiaux qui pèsent sur la croissance des pays importateurs et questions de redistribution (rente pétrolière pour les pays exportateurs, fragilisation des populations et des secteurs les plus vulnérables (agricoles et ruraux en particulier), du fait de l'accroissement des coûts énergétiques). Dans un contexte où les prix à long terme vont rester orientés à la hausse, avec une très grande volatilité, pesant tant sur les recettes des uns que sur les dépenses des autres, ce contexte peut exacerber les tensions sociales et géopolitiques ou conduire à l'inverse à une plus grande coopération que les infrastructures communes, à l'instar de la boucle électrique méditerranéenne, ou les projets concrets (plan solaire méditerranéen) pourraient renforcer.

Le second enjeu est environnemental, l'énergie, fossile notamment, étant une source majeure de pollutions, en particulier des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Alors que la plus grande part de l'augmentation en demande énergétique devrait provenir des pays du sud de la Méditerranée, les émissions de CO<sub>2</sub>, encore faibles au Sud, devraient s'envoler à 2030 notamment dans ces pays pour faire jeu égal avec celles du Nord. La demande de transport y contribuera très fortement. Comment dès lors réduire ces prédatons environnementales, en s'inspirant des objectifs communautaires 20-20-20 (20% d'économie d'énergie, 20% d'énergies renouvelables, réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre) ? Les énergies renouvelables, en particulier dans l'éolien, ont connu une progression très rapide au sud et à l'est de la Méditerranée, progression que le plan solaire méditerranéen devrait accentuer. Mais c'est surtout dans l'efficacité énergétique que les progrès restent à faire, imposant des transferts de technologies et des politiques d'aménagement du territoire comme du bâti, plus soucieuses du changement climatique. Enfin la question de l'approvisionnement nucléaire reste posée, à la fois pour assurer une certaine indépendance énergétique ou préserver les recettes d'exportation des hydrocarbures et pour limiter le poids des énergies fossiles, encore utilisées à 96% au sud et à l'est de la Méditerranée.

## **L'emploi et le capital humain**

Prospective sectorielle pilotée par Frédéric Blanc, Secrétaire général du FEMISE.

### **Objectifs**

L'objectif de la réflexion qui sera menée sur cette thématique est, d'une part, d'étudier l'évolution du capital humain en Méditerranée à l'horizon 2030, en tenant compte des évolutions passées et d'autre part, d'établir des perspectives chiffrées de l'emploi et du chômage en Méditerranée en 2030, des perspectives en termes de formation initiale et continue du capital humain ainsi que leur adéquation aux besoins de l'économie et leur participation à une croissance potentielle plus élevée. Enfin, des enseignements seront tirés en termes de l'évolution de la productivité des pays du sud et de l'est de la Méditerranée à l'horizon 2030.

### **Contexte**

L'emploi constitue un défi majeur pour les pays sud et est méditerranéens. Dans les 10 pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, on compte 70 millions d'emplois et 80 millions de personnes de moins de 15 ans : il existe donc moins d'emplois que de personnes susceptibles d'en chercher dans quinze ans. Cette situation démographique singulière se situe dans un contexte déjà dégradé. Les taux de chômage (hors secteur informel), en moyenne de 14 % (soit 9 millions de chômeurs officiels), sont parmi les plus élevés du monde et les taux d'activité les plus faibles (100 millions de personnes en âge de travailler sont inactives). Le poids du secteur public masque le faible contenu en emploi décent -au sens de l'OIT- de la croissance de ces pays en raison d'un déficit d'investissement domestique et d'une faible productivité liée pour partie à une inadéquation des qualifications aux besoins du marché du travail. Si on poursuit les tendances actuelles, sans dégrader la situation relative d'emploi (taux d'emploi et taux de chômage constants), il faudrait créer 22,5 millions d'emplois d'ici 2020. Avec la pression démographique, ce seront 130 millions de personnes sans emploi et 12 millions de chômeurs officiels supplémentaires. Ce sont donc 30 millions de personnes supplémentaires qui ne se sentiront pas intégrées dans cette région (avec une part importante de hauts diplômés puisque les pays méditerranéens ont déjà beaucoup investi

dans l'éducation). Cela constitue une contrainte énorme en termes de cohésion sociale comme de pression migratoire vers l'Europe voisine.

Par ailleurs, si les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient connaissent les taux de pauvreté monétaire les plus faibles du monde en développement et des inégalités modérées, le faible contenu en emploi de la croissance, le partage inégal des gains de productivité, associés à un affaiblissement des modes de redistribution traditionnels et du rôle de l'emploi public comme stabilisateur social pourraient creuser les inégalités de revenu et d'accès (à l'éducation, aux soins, à un écosystème préservé...) et inhiber la baisse de la pauvreté. Certains pays, entrés précocement dans la transition démographique (Tunisie, Turquie) auront également à affronter l'arrivée à l'âge de la retraite de populations plus nombreuses, encore faiblement prises en charge par la protection sociale. Ces transformations imposeront la mise en place de systèmes de redistribution et de socialisation des dépenses. A défaut, montée des inégalités, stagnation du recul de l'extrême pauvreté et chômage risquent de se conjuguer, de menacer les équilibres socio-politiques et de nuire in fine à la croissance.

Dès lors, enrayer ces dynamiques négatives nécessite une transformation de l'éducation et de la formation, en particulier pour améliorer l'adéquation entre les compétences acquises et les besoins de l'économie. Cela requiert un renforcement de la formation professionnelle (10% des élèves alors qu'elle insère à 80%), en particulier dans les qualifications intermédiaires qui font défaut, et nécessite de lever certaines barrières institutionnelles et des représentations négatives. Cela implique également une diffusion de la culture scientifique dans des pays où les filières éducatives majoritaires restent les sciences sociales et de l'éducation. Cela impose enfin de préparer les formations pour les métiers de demain et d'impliquer les réseaux éducatifs dans un réseau international plus performant. Par ailleurs, la formation doit également être le moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion dans une région où les femmes inactives, au chômage et/ou non scolarisées sont les plus nombreuses du monde et où la pauvreté rurale domine encore des individus en mal de formation technique et professionnelle.

### **La population, la mobilité et les migrations**

Prospective sectorielle pilotée par M Philippe Fargues, Directeur du CARIM, en collaboration avec M Hervé Le Bras, Directeur d'études à l'INED et enseignant à EHESS.

#### **Objectifs**

L'objectif de la réflexion qui sera menée autour du thème des migrations méditerranéennes est d'une part, de mieux faire connaître les phénomènes migratoires en Méditerranée et notamment la migration circulaire et d'autre part, d'établir les perspectives chiffrées de la migration et de la mobilité en Méditerranée à l'horizon de 2030, en tenant compte des contraintes démographiques, de la modification des profils migratoires mais aussi des incertitudes géopolitiques et des politiques migratoires. Les implications sur les marchés du travail Nord et Sud ainsi que sur le volume et l'affectation des transferts de migrants de ces évolutions seront analysées.

#### **Contexte**

Dans une région méditerranéenne composée de sous-ensembles hétérogènes et encore faiblement intégrée (l'asymétrie entre l'Europe méditerranéenne et sa périphérie, le cloisonnement des marchés au Sud et à l'Est, la situation singulière des Balkans), la migration fait exception à la règle : il existe, en effet, une très forte circulation Sud-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud (la Libye recevant par exemple des migrants venus d'Égypte ou de Tunisie). Pour autant, le domaine de la migration apparaît particulièrement conflictuel pour construire un consensus « méditerranéen ». Le clivage, quel que soit le lieu où l'on se situe, se dessine toujours selon les mêmes lignes de fractures : les pays d'origine s'opposent aux pays de destination. Enfin, en matière de prospective, les migrations apparaissent particulièrement imprévisibles. Certains de ses déterminants se laissent relativement aisément anticiper, à l'instar de la démographie et, dans une moindre mesure, de l'offre d'emploi qui se prête à certains scénarios. Mais entre les déterminants de la migration et le fait migratoire lui-même, un facteur reste déterminant, celui des politiques migratoires, extrêmement imprévisibles.

Il est néanmoins possible de tracer quelques tendances, quelques pistes d'avenir. La Méditerranée semble à première vue constituer un bel exemple de complémentarité Nord/Sud en termes de

potentiel migratoire. Les 27 pays de l'UE vont perdre 24 millions d'actifs d'ici à 2030 tandis que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (ANMO) en gagneront 156 millions. Concernant les jeunes de moins de 25 ans, l'UE en perdra 234.000 par an, tandis que la région ANMO en gagnera 321.000. Les complémentarités s'achèvent néanmoins au seuil de ces chiffres sans que les surplus des uns ne viennent combler les déficits des autres. Le chômage sévit, en effet, sur les deux rives de la Méditerranée et cette prégnance pourrait s'accroître avec la crise. La migration n'est par ailleurs que l'une des nombreuses solutions offertes pour combler les déficits à venir de la main d'œuvre européenne, à commencer par l'allongement de l'âge de la retraite et la hausse des taux d'activité, féminins notamment. Autre obstacle à toute forme de complémentarité mécanique, les questions identitaires, avec pour corollaire, les volontés de maîtrise de la migration par les États-nations, constituent un frein majeur à la mobilité régionale. Enfin, cette complémentarité n'est envisageable qu'à périmètre géographique constant. Or toute l'histoire européenne montre que sa population a crû avec les élargissements bien plus qu'avec les migrations.

Face à ces incertitudes, un changement fondamental est en train d'advenir en Méditerranée qui pourrait dessiner des avenir migratoires différents de ceux qui l'ont précédé. Alors que la population active va commencer à décroître dès 2010 au Nord de la Méditerranée, les profils migratoires en provenance du sud et de l'est de la Méditerranée se modifient sensiblement. Le migrant d'hier laissait une famille derrière lui (qui le suivait par regroupement familial ou qu'il alimentait par des transferts d'épargne) ; le migrant d'aujourd'hui est plus éduqué que par le passé, souvent jeune célibataire sans enfants, et émigre pour construire son futur, y compris à travers ses transferts d'épargne destinés à organiser son retour plus souvent ponctuel que définitif car la migration est de plus en plus circulaire. La migration devient progressivement un processus d'accumulation du capital humain (éducation, qualifications acquises par le fait migratoire) plus qu'un processus d'accumulation du capital financier. Elle constitue également un facteur de transmission de modèles culturels, d'idées et de changement. Il existe en quelque sorte des remises d'épargne démocratique exerçant un impact sur les transmissions de valeurs et de modèles, y compris économiques, dans les pays d'origine auprès des populations non migrantes.

Pays d'origine des migrants résidant en Europe, les pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont également devenus pays d'immigration. L'essentiel de la migration est constituée, non par la migration africaine de transit, mais par des travailleurs irréguliers ou des personnes rejetées par les troubles politiques (Irakiens). Les pays sud et est méditerranéens adoptent alors des politiques très proches des politiques européennes : des politiques de contrôle et de limitation de la migration ainsi que de pénalisation de la migration irrégulière. Or l'expérience montre que contrôler les flux migratoires revient à encourager la migration irrégulière et à provoquer, in fine, les regroupements familiaux, avec des résultats inverses à ceux souhaités. Une prospective devrait traiter l'idée de la libre circulation – pour qui et dans quel espace ? – et penser la migration comme une ressource qui permet d'optimiser un certain nombre d'autres problèmes.

### **La sécurité alimentaire et agriculture**

Prospective sectorielle pilotée par M Vincent Dollé, Directeur de l'IAMM, membre du réseau CIHEAM.

#### **Objectif**

Le CIHEAM mènera une réflexion autour de la sécurité alimentaire et le développement rural en Méditerranée en prêtant une attention particulière aux questions de changement climatique, à l'analyse de son impact potentiel sur l'agriculture, mais également aux questions de santé, nutrition et développement économique.

#### **Contexte**

L'agriculture constitue en Méditerranée un défi collectif à tous ses riverains dans lesquels les complémentarités et les concurrences régionales sont patentes (des échanges euro-méditerranéens fortement asymétriques ; des dispositifs de coopérations parfois convergents, souvent divergents). Enjeu régional, c'est aussi un défi intérieur pour tous les pays de la région, qu'ils soient pauvres ou riches en ressources naturelles, fortement ou faiblement industrialisés, parce qu'il affecte la sécurité alimentaire, le bien-être économique de populations encore majoritairement rurales au Sud (et fortement affectées par la pauvreté) et la tenue des territoires au Nord ; à quoi s'ajoute aujourd'hui un enjeu environnemental majeur dans ce secteur d'activité.

Croissance démographique, urbanisation forte, concentration sur le littoral, pressions sur les ressources et changement climatique vont se conjuguer pour fragiliser les sociétés agricoles et les écosystèmes. Les conditions agro-climatiques des pays sud et est méditerranéens ont d'ores et déjà atteint certaines limites physiques que le réchauffement planétaire accentuera davantage encore : la pression sur les ressources en eau s'échelonne déjà entre 45% au Maroc et 100% en Libye et en Egypte que la seule croissance démographique et économique suffirait à rendre insoutenable ; alors que la disponibilité en terres arables est d'ores et déjà entamée par la croissance accélérée de l'urbanisation (le taux d'exploitation des terres arables passera à 82 pour cent du potentiel total en 2030 selon la FAO), le changement climatique pourrait induire une perte de terres arables de 15 à 30%, selon l'ampleur de la hausse des températures. Ces évolutions emportent des conséquences sur la gestion de l'eau - dont les dotations sont inégales et dont il faut tenter de rationaliser la demande (75% de cette eau est destinée à l'agriculture), sur l'énergie, sur l'émigration et sur les importations alimentaires.

D'autres sources d'inquiétudes obscurcissent les avenir agricoles méditerranéens. La perte de terres agricoles de qualité, la persistance de la parcellisation des terres agricoles, la baisse de l'emploi agricole et l'insuffisance du crédit maintiennent des écarts significatifs de productivité entre le Nord et le Sud (ce qui offre toutefois des marges de progression importantes). La sécurité alimentaire, sanitaire et économique, se dégrade avec une croissance des importations alimentaires, céréalières notamment, et l'apparition de problèmes de santé nouveaux (obésité notamment) liée à un comportement alimentaire influencée par le modèle hégémonique mondial carné et céréalier. Enfin, la force d'attractivité des littoraux méditerranéens (qui concentrent l'ensemble des flux : biens, capital humain, capital financier, services, éducation, accès à des services de base) laisse une zone intérieure de plus en plus marginalisée. La solution à ce problème n'est pas purement agricole mais implique une approche plurisectorielle. Si les biens (marchands et non marchands) et de capitaux affluent sur les bandes côtières, l'offre de travail quant à elle reste concentrée à l'intérieur. Une manière de répondre à ce défi serait de revivifier des activités rurales (et non seulement agricoles) pour stabiliser la main d'œuvre, créer des revenus en milieu rural et éviter un exode vers les villes littorales puis au-delà des frontières.